



HAL
open science

Licence Administration économique et sociale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale. 2010, Centre universitaire Jean-Francois Champollion - CUFR. hceres-02035863

HAL Id: hceres-02035863

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035863v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 1 - Capitole

Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion

Demande n° S3110055420

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

Présentation de la mention

La licence mention Administration économique et sociale (AES) est une formation qui permet à son titulaire de comprendre les grands problèmes contemporains de la société française.

Le licencié a acquis la connaissance essentielle des grands systèmes constitutionnels et de leur fonctionnement. Il est capable d'utiliser les notions principales des grands domaines disciplinaires du droit : droit administratif, droit des contrats et de la responsabilité civile, droit extrapatrimonial de la famille, droit du travail et des sociétés. Il manie le raisonnement juridique dans les exercices de style principaux que sont le commentaire de texte et la dissertation.

Le licencié sait formaliser un problème microéconomique et optimiser sa solution ; il sait construire des études statistiques et les interpréter, il comprend et sait utiliser les principes budgétaires. Il sait utiliser les probabilités, les fonctions et leurs variations. Il a une bonne culture générale, le goût et le souci du concret, il fait preuve de rigueur dans son raisonnement.

Le diplômé peut être employé aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Les emplois susceptibles de lui être ouverts sont technicien des services administratifs, technicien des services financier ou comptable, rédacteur juridique en assurances, attaché commercial en entreprises, attaché commercial bancaire...

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

La faiblesse de l'effectif des étudiants accueillis et formés n'autorise pas l'ouverture de choix d'orientation multiples, d'options diversifiées. Il en résulte une formation tubulaire dépourvue des ouvertures généralement souhaitées et souhaitables pour ce genre de cursus par définition pluridisciplinaire.

L'existence d'un cursus juridique géographiquement proche explique peut-être le poids et l'importance des disciplines juridiques dans le cursus, à moins que cette orientation n'ait été dictée par les besoins du bassin d'emploi et ne constitue une réponse concrète et adaptée à la question de l'aménagement territorial (l'entrée dans la vie active d'une part importante des étudiants diplômés semble en attester).

On note un recrutement presque exclusivement local qui illustre bien le choix fait d'une démocratisation de la formation supérieure et justifie la multiplication d'antennes universitaires dans une des académies les plus vastes de France. La formation est par trop tubulaire. Le recrutement exagérément local interdit l'ouverture intellectuelle et sociale indispensable à une bonne formation supérieure et à des étudiants issus principalement de milieux ruraux. La faiblesse de l'effectif empêche la diversification des options et des orientations... On peut se poser la question du devenir d'une telle formation au-delà de la satisfaction des besoins d'aménagement local.



On peut néanmoins retenir la qualité de l'encadrement étroitement liée à la faiblesse de l'effectif et les taux de réussite qui en découlent.

- Points forts :
 - Qualité de l'encadrement et du suivi.
 - Approches pédagogiques innovantes.
 - Réussite des étudiants en poursuite d'études.

- Points faibles :
 - Parcours trop tubulaire.
 - Insuffisance d'ouverture internationale.
 - Insuffisance de la pluridisciplinarité.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :
 - Il serait souhaitable de :
 - Alléger le poids des disciplines juridiques au profit d'autres disciplines non juridiques.
 - Diversifier les enseignements contenus dans la mention avec ouverture vers des disciplines comme la psychologie et la sociologie du travail, la gestion des ressources humaines.
 - Procéder à une vraie ouverture internationale qui fait actuellement totalement défaut (sortante notamment) avec diversification des partenaires.
 - Accroître le poids des enseignements de langue.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe pédagogique est par trop monodisciplinaire.

On note une bonne connaissance des publics accueillis et de leur spécificité. L'orientation disciplinaire de la formation (poids des enseignements juridiques) répond-il à un besoin propre au bassin d'emploi ou à un choix imposé par la disponibilité du corps enseignant ?

Le suivi des cohortes est intéressant et apparemment bien organisé. On s'interroge sur l'optimisation de l'utilisation de ces analyses.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est extrêmement classique. Cette mention de licence est tubulaire avec un poids trop fort des disciplines juridiques au détriment d'enseignements pluridisciplinaires (économie, gestion, psychologie du travail, sociologie de l'entreprise...).

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Ces dispositifs sont intéressants et efficaces (Contrat d'Etudes Personnalisées (CEP), suivi personnalisé d'une cohorte, possibilité d'adaptation de la formation et des contrôles des connaissances). Le CEP pourrait être requalifié « Contrat d'objectif », ce qui correspondrait sans doute mieux à la réalité du contenu du processus. On note la mise



en place d'un DARUP (Dispositif d'Aide à la Réussite Universitaire et Professionnelle) avec repérage des étudiants en difficulté et suivi personnalisé opérationnel sur le S1 avec projet d'extension en S2, ainsi que des aménagements pour étudiants handicapés.

Il existe des campagnes d'information classiques (conférences, forums, journée porte ouverte, salons). On note également la participation au « Plan académique de formation des professeurs », les journées de prérentrée à visée informative pour les primo entrants et à partir de mars 2010 la mise en place de la « semaine d'orientation » pour élèves de 1^{ère}.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Les chiffres communiqués au dossier attestent d'une bonne insertion professionnelle et de poursuites d'études réussies, conséquence normale et légitime de l'encadrement très fort dont bénéficient les publics accueillis. Une seule poursuite d'études est vraiment signalée, à savoir en M1 de droit public, ce qui exprime bien le caractère tubulaire de la formation et le poids qu'y tiennent les formations juridiques. Se pose alors la question de savoir si une licence AES a comme finalité de préparer à un master de droit ?